

Depuis le début de l'ère industrielle, la consommation d'énergie « dite fossile » n'a fait qu'augmenter, ainsi que les émissions carbonées. Pour limiter ce phénomène, certaines options existent et parmi elles, les mécanismes de développement propre qui réduisent les émissions de carbone dans les pays en développement afin d'autoriser les pays industrialisés à ne pas modifier leurs habitudes de production. L'exemple du projet d'incinérateur Timarpur-Okhla en Inde souligne les nombreuses imperfections de ce système et son impact nocif sur les travailleurs populaires de déchets.

Les dérives de la compensation carbone et des mécanismes de développement propre sur les ramasseurs et recycleurs de déchets : le cas du projet Timarpur-Okhla en Inde

Depuis le sommet de Kyoto en 1997 et le Protocole qui en découle, l'Union Européenne a travaillé pour mettre au point un système qui impose aux installations les plus polluantes, situées sur le territoire, des objectifs de réduction de leurs émissions. Lancé en 2005 par la Commission Européenne, ce programme appelé Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emissions (SCEQE) a pour but de répertorier, contrôler et limiter les émissions des installations éligibles au programme. Ceci en accordant une certaine quantité de crédit carbone à chaque installation en fonction de son impact sur l'environnement et de ses objectifs à atteindre (un crédit carbone = à une tonne de CO₂).

Afin de réaliser les objectifs fixés, un marché de droits d'émission de gaz à effet de serre a été créé. Si l'entreprise remarque qu'elle ne pourra réduire suffisamment ses émissions, alors elle sera dans l'obligation de racheter des crédits disponibles sur le marché. C'est ce que l'on appelle la compensation carbone.

D'autres méthodes de compensation carbone existent à travers le SCEQE, c'est le cas des mécanismes de développement propre (MDP). Ces projets sont généralement financés par des entreprises implantées dans un pays développés ou en transition ayant une installation soumise au SCEQE par la Commission Européenne. Les projets doivent être implantés dans un pays en développement. Les investissements effectués assurent aux entreprises une part des crédits générés par le projet. En effet, l'ONU a la responsabilité de certifier, valider et contrôler la viabilité du projet et son impact sur l'environnement en estimant la quantité d'émissions de GES (Gaz à effet de serre) sauvés grâce à sa mise en chantier. L'objectif est que sur l'ensemble du projet, la totalité des tonnes de CO₂ évitées correspondent au nombre de crédit carbone redistribués sur le marché. C'est le cas, par exemple, pour le projet d'incinérateur de déchets de Timarpur-Okhla (New-Delhi, Inde), où des investissements sont faits par des entreprises indiennes locales qui font d'importants bénéfices en revendant, sur le marché, les crédits qui leur sont alloués. L'intérêt majeur de ce projet est la production d'une quantité importante d'électricité verte qui sera ensuite redistribuée à la population avoisinante, leur assurant un prix de l'énergie moindre. De cette façon, ce sont environ 16 MW qui seront produits. Concernant la validation du MDP par l'ONU, c'est ce changement de mode de production d'énergie qui est analysé, laissant de côté la gestion des déchets et les nombreux problèmes auxquels ils conduisent. Toutefois, si le projet Timarpur-Okhla va générer des crédits carbonés calculés sur la réduction d'une grande quantité de dioxyde de carbone, soit 262791 tonnes par an¹ au total, les ramasseurs et recycleurs de déchets qui étaient en charge de cette mission, étaient eux responsables d'une réduction d'émissions de l'ordre de 962133 tonnes sur la gestion des déchets par incinérateur.

Alors, au final, les crédits carbonés accordés aux entreprises indiennes qui ont investi dans ce projet sont-ils justifiés? Pour répondre à cette question, un petit calcul s'impose. En effet, si les recycleurs sont responsables d'une réduction de plus de 950000 tonnes de carbone en envoyant certains déchets caractéristiques dans des entreprises de recyclage, il faut comprendre de quelle façon le projet à Okhla va affecter ces résultats.

¹ : Keya Acharya ; INDIA: Green Schemes Turn Into White Elephants; IPS; 16 mars 2011

Les 260000 tonnes de carbone évités grâce à l'installation du nouvel incinérateur viennent de la production de 16 MW d'énergie propre en opposition avec les rejets de méthane des centres d'enfouissements (méthode utilisée au préalable). Ainsi une partie des déchets qui étaient destinés à ces centres sont traités dans le nouvel incinérateur. Mais malheureusement, pour un meilleur rendement, une partie des déchets de recyclage doivent impérativement être utilisés. Ainsi, si seulement un quart des déchets recyclables sont utilisés, ce sont 260000 tonnes de carbone qui ne seront plus évités par les recycleurs et ainsi le projet ne permet pas de faire la moindre réduction d'émission. De plus, selon le MDP, brûler de la biomasse n'a aucun impact sur le climat, alors qu'il s'agit du même CO2 émis que s'il s'agissait de brûler du pétrole ou du charbon. Ainsi le projet ne prend en compte que 16% des émissions de l'incinérateur.

Ce projet permettra aux investisseurs de bénéficier d'environ 2,6 millions de crédits carbone qui leur rapporteront près de 23 millions d'euros en les revendant à des entreprises européennes.

La construction de l'incinérateur permettrait de produire de l'énergie pour la région et résoudrait également le problème de la gestion des déchets, en constante augmentation dans ce pays qui connaît une importante expansion urbaine. Ces réponses expliquent le soutien du projet par le ministère des énergies renouvelables et par le reste du gouvernement. Ainsi, la ville de Delhi produit plus de « 7 000 tonnes métriques de déchets par jour »², pourtant le gouvernement indien n'investit pas suffisamment d'argent dans leur gestion et dans leur recyclage. L'incinérateur permettrait alors de brûler ces tonnes de déchets qui représentent un danger pour l'hygiène et la santé des populations. Toutefois, le rôle des ramasseurs et recycleurs de déchets a été négligé dans ce projet. Cette solution relève du secteur informel et, si elle n'est pas toujours reconnue par les gouvernements, elle est prépondérante dans les pays du Sud car elle apporte un travail et une source de revenus à de nombreuses populations en difficulté. En effet, « le secteur informel, composé de travailleurs non déclarés, est le principal acteur de la collecte et du recyclage des ordures dans les villes du Sud »³. Cette activité apporte du travail à quinze millions de personnes en Inde. Les collecteurs effectuent du porte-à-porte ou ramassent les déchets dans les rues, (métaux, papiers, plastiques, mais aussi déchets organiques à composter ou servant à nourrir des animaux), qu'ils revendront à des intermédiaires.

Contrairement aux pays du Nord, les indiens, comme la plupart des populations des pays du Sud, produisent des déchets qui contiennent « trop de matières organiques et pas assez de papiers, de plastiques et de cartons »⁴ pour permettre une combustion par l'incinérateur. En effet, cette technique est davantage utilisée dans les pays industriels malgré son coût très onéreux et les dangers environnementaux entraînés. Toutefois, d'après le journal en ligne Third World Resurgence : « cette leçon n'a pas été retenue par les gouvernements »⁵ qui ne prennent pas en compte les enjeux et besoins locaux. Ces populations qui vivent de la collecte et du recyclage des déchets ont manifesté contre ce projet et ont revendiqué la reconnaissance de leur travail par les autorités et leur intégration au système municipal de gestion des déchets. La construction de cet incinérateur privera de travail près de « 100 000 personnes qui permettent le recyclage de 15 à 20% des déchets de cette région. »⁶ Ce projet a réveillé la colère de ces travailleurs mais également des populations locales inquiètes des effets de l'incinérateur sur leur santé. En effet, en plus de représenter une menace pour l'économie locale, l'incinérateur s'avère être une menace pour l'environnement et la santé des populations résidentes qui se joignent aux collecteurs lors des manifestations. En effet, l'incinérateur a été construit en plein cœur d'une zone résidentielle proche de trois hôpitaux majeurs et de centres de soins. D'après le journal Third World Resurgence « les populations ont raison d'être inquiètes, les incinérateurs émettent de nombreuses pollutions atmosphériques toxiques, y compris des dioxines, du mercure, des métaux lourds (comme le plomb ou l'arsenic), des particules (incluant des particules très fines qui échappent aux filtres), des gaz acides (l'acide hydrochlorique et des oxydes de soufre). »⁷ Le gouvernement indien a conscience du danger

³ : Gilles van Kote ; Le Monde « Les pays du Sud face au défi des déchets urbains » 31 août 2012

^{2/4/5}: Third World Resurgence No. 250 « A CDM misadventure in waste management » June 2011, pp 32-34

⁶ : Dharmesh Shah ; « The Timarpur-Okhla Waste to Energy Venture » ; Global Alliance for Incinerator Alternatives ; November 2011

⁷: Third World Resurgence No. 250 « A CDM misadventure in waste management » June 2011, pp 32-34

que représentent les fumées car c'est lui même qui a décidé de fermer l'ancien incinérateur qui se trouvait au même emplacement quelques années auparavant « aucune explication ne justifie l'installation de cet incinérateur dans une zone si peuplée surtout quand elle se trouve au même emplacement que l'ancienne infrastructure du même type, détruite pour des raisons de santé publique »⁸ (Arthur Pinto, directeur d'un hôpital de la région).

Les populations ne sont pas les seules à être touchées par les émissions de fumées de l'incinérateur. Selon les organisations non gouvernementales en charge du projet, ces fumées ont un impact négatif sur un diamètre de 2km autour de l'incinérateur, zone où est située une réserve protégée pour les oiseaux migrateurs.

Auteur : Laura Bigard, Enda Europe

Pour plus d'informations:

- <http://www.globalissues.org/news/2011/03/16/8909> (en anglais)
- http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/08/31/les-pays-du-sud-face-au-defi-des-dechets-urbains_1754070_3244.html (en français)
- <http://www.twinside.org.sg/title2/resurgence/2011/250/cover09.htm> (en anglais)
- <http://www.no-burn.org/downloads/Timarpur.pdf> (en anglais)
- http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2012-04-27/noida/31439619_1_timarpur-okhla-waste-to-energy-plant-toxic-emissions-incineration (en anglais)

⁸ et ⁹ : Ayaskant Das, The Times Of India, « Okhla pollution: Residents seek PM's », 27 avril 2012